

Commune de NEUVILLE-ST-REMY 59428

Carte Environnementale



Pour information



Service
Urbanisme
et Connaissances
des territoires

Pôle
Gestion et
Valorisation
des Données

D.D.T.M 59

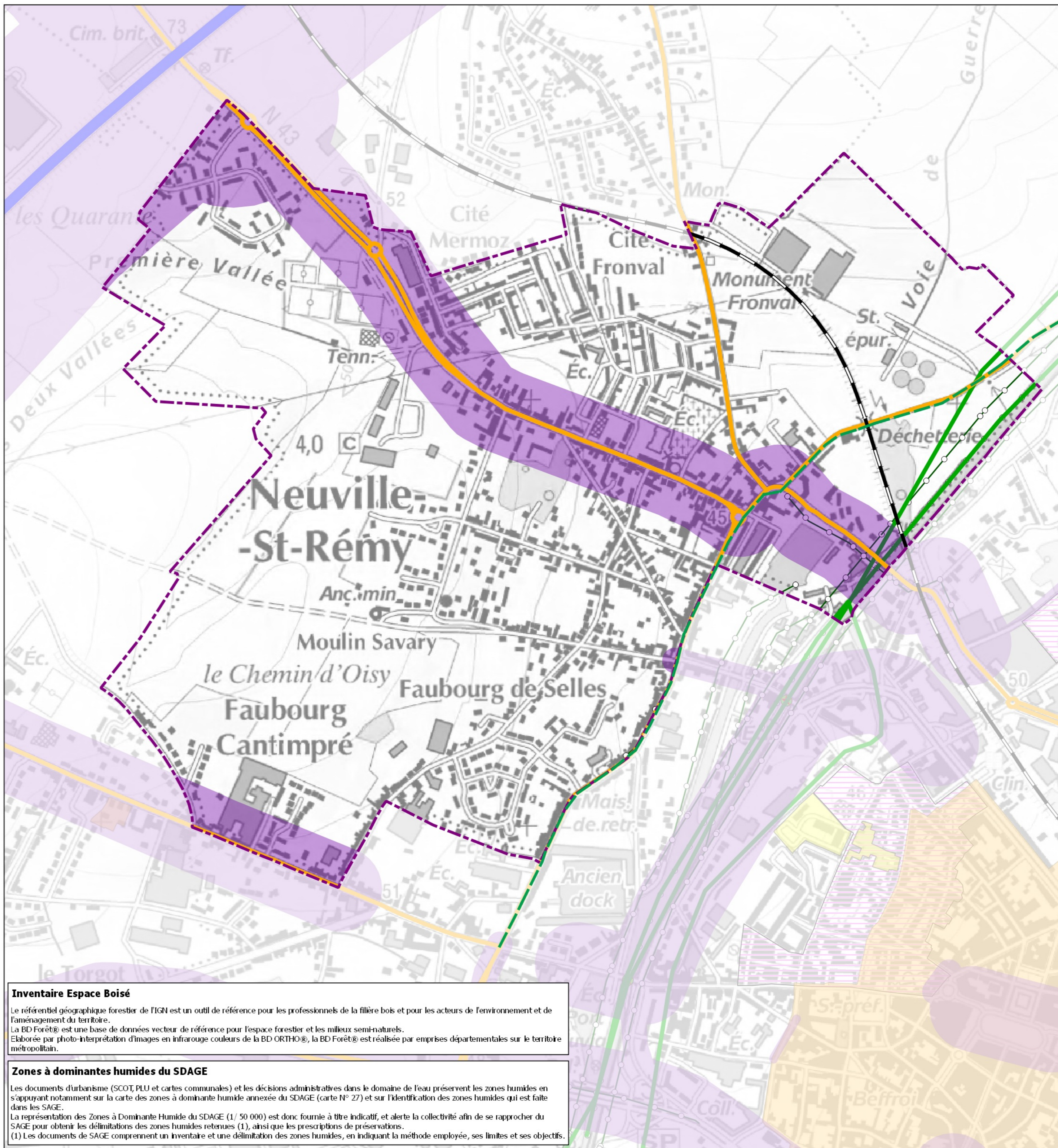
Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbanisme

Date de mise à jour : 15/12/2015

Sources : Gestionnaires Srvitudes
(c) Cadastre / Pci - Dgfp

Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr



Inventaire Espace Boisé
Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.
La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux seminaturels.
Elaborée par photo-interprétation d'images en Infrarouge couleurs de la BD ORTHO®, la BD Forêt® est réalisée par enlèvements départementaux sur le territoire métropolitain.

Zones à dominantes humides du SDAGE
Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE.
La représentation des Zones à Dominante Humide du SDAGE (1/ 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et alerte la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations.
(1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

LEGENDE

Contour de commune

Infrastructure

- Autoroute
- Route Nationale
- Route Départementale
- Voie Ferrée
- Voie Bruyante -Secteur de Bruit
- Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
Source : C.GI 59

Patrimoine Naturel

- Inventaire des Zones à Dominantes Humides (Voir Annexe)
Source : SDAGE 2009 - Agence de l'Eau Artois Picardie
- Espace Boisé 2009
Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN

schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue

- Obstacles à la fonctionnalité des continuités écologiques
- Corridors écologiques

Voies Bruyantes - Secteur de bruit

Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent, Un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.
Quelles sont les infrastructures concernées ?
- les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (dès publication de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).

Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb)

Outil d'aménagement du territoire, Le schéma régional de cohérence écologique - trame verte et bleue (SRCE-TVb) est un réseau des continuités écologiques terrestres et aquatiques.
Il vise à préserver les services rendus par la biodiversité, à enrayer sa perte en maintenant et restaurant ses capacités d'évolution et à la remise en bon état des continuités écologiques.
Le SRCE-TVb vise à identifier, préserver et restaurer les continuités écologiques nécessaires au maintien de la biodiversité, afin de permettre aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire, de se reposer...
Le terme « SRCE » est complété de « TVb » pour inscrire l'élaboration du Schéma en filiation des travaux Régionaux.
Le SRCE-TVb du Nord-Pas-de-Calais a été arrêté par le préfet de région le 16 juillet 2014, après son approbation par le Conseil régional le 4 juillet 2014

NOTA:
- Les réservoirs de biodiversité sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- Les corridors écologiques assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.
- Les obstacles sont des freins à la fonctionnalité des continuités écologiques identifiés dans l'atlas cartographique dans la cartographie des objectifs de préservation ou de remise en bon état assignés aux éléments de la trame verte et bleue